

LABOUR

DISPAC'H

Rédaction - Administration - 2, rue de la Herse, SAINT-MALO

Revue Bimestrielle

ABONNEMENT : 500 frs par an - de soutien : 1000 frs - Le numéro : 100 frs

VERSEMENT, VIREMENT - GÉRARD TOUBLANC - C.C.P. - CRÉDIT LYONNAIS 56.412 J. AGENCE A.F. 431

Directeur-Gérant : Gérard TOUBLANC

OCTOBRE 1959

2^{ème} Année

Numéro 5

SOMMAIRE

| <u>EDITORIAL</u> | Pages |
|---|-------|
| " <u>Accusation grave</u> ", par Gérard TOUBLANC | 2 |
| " <u>Heurs et malheurs de l'économie politique</u> ", par Fanch SAÛT | 4 |
| <u>DES FAITS ET DES IDÉES :</u> | |
| <u>Manifestations à Brest et à Kemper..</u> | 6 |
| <u>Les élections britanniques</u> | 7 |
| <u>HOL LABOUR EVIT BREIZH</u> | 8 |
| <u>LES ARTS ET LES LETTRES.</u> | |
| <u>Coarer Druide Kalondan</u> , par Ar GOURC'HI | 11 |
| " <u>Le grand coeur de Madame de Sévigné</u> " de Jean CHOLEAU. | 12 |
| <u>LA REVUE DES REVUES.</u> | |
| <u>Le Carnet de NOTES d'Alain GUEL</u> | 14 |
| <u>EN SUPPLÉMENT :</u> | |
| " <u>La Lettre Socialo-Syndicaliste Bretonne</u> ", dirigée par Yves-Michel BIGET | 18 |
| <u>Stagadenn Labour</u> , dirigé par Alain TORAVEL | 20 |

Editorial

ACCUSATION GRAVE

C'est une accusation grave que celle d'imputer à une démocratie, ou du moins, un régime et un état se prévalant de cette qualité, des erreurs tragiques telles que celles de priver des citoyens de leur liberté, non parce qu'ils sont coupables de quelque prévarication, mais uniquement parce qu'ils sont suspects au gouvernement. C'en est une autre non moins grave que dire que ce régime est suspect, et qu'en conscience, un homme libre s'estime en devoir et en droit de redouter que ledit régime n'ait l'intention de mettre en péril les derniers remparts de l'intégrité des personnes.

Nous avons le devoir de porter de telles accusations, quelque risque qu'il y ait à les assumer. En cette revue modeste où l'action bretonne a trouvé une expression fidèle de toujours, -frondeuse et progressiste, comme jadis la Cholotois, traditionaliste et orientée vers le futur comme le furent tous ceux qui, au XX^e siècle, ont refait une conscience politique bretonne et qui, tous, au moins les survivants, ont témoigné de la vérité de notre témoignage. Nous ne saurions faillir à une attitude qui est la seule valable pour un breton !

En France, il existe au moins 7 camps de concentration que le jargon administratif qualifie avec pudeur de "camp d'internement administratif". Nous avons pu repérer avec certitude l'existence du camp de Mourmelon (Marne), celui de St Maurice de l'Ardoise (Gard), du camp de Larzac dit "Camp de la Cavalerie" dans l'Ardèche, du Camp de Tollé (Gers).

Au camp de Lodi, en Algérie, l'on interne les Européens suspects en grand nombre.

Que se passe-t-il dans ces camps ? Tout le monde l'ignore, l'opinion est réduite à conjecturer, l'administration refusant de publier ses rapports. Nous ne savons qu'un fait : c'est que ces camps sont visités par les soins de la "Commission de Sauvegarde". L'on est fondé à douter de l'efficacité de visites hâtives d'hommes consciencieux certes, mais n'ayant pas nécessairement les moyens de constater de possibles exactions. Peu importe que la justice vous ait relaxé, absous ou fait bénéficier d'une ordonnance de non-lieu; si vous êtes suspects, de par les ordonnances de 1958, vous serez internés. A tel point que, de notoriété publique, des magistrats humains préfèrent maintenir en détention un innocent pour éviter de l'exposer aux risques d'internement.

Nous ignorons encore une fois ce qui se passe dans ces camps et rien ne permet de prouver qu'il s'y commet des crimes... Mais le seul fait de priver un homme de sa liberté uniquement parce qu'il est "suspect" de penser, que constitue un acte qui s'assimile aux pratiques exécrables de la tyrannie inquisitive et de la terreur. Pour les seuls camps de la "Métropole", trente à quarante mille personnes européennes et musulmanes, qu'il faut bien qualifier de "victimes", sont affectées par ces pratiques...

En Algérie, un million d'Algériens sont "assignés à résidence" ou "regroupés" dans des camps, à raison de 800 personnes par camp. M. DELOUVRIER a rendu public un plan dit des "mille villages", cherchant à créer un mirage de confort. En attendant de voir s'édifier ces mirobolants Edens promis par le proconsul de l'Algérie, Mgr RHODOIN, secrétaire général du S.O.S. (Secours catholique) était en mesure de qualifier ces "regroupements" de "villages où l'on a faim", chaque adulte recevant une ration mensuelle de 11 kilos d'orge par mois, en tout et pour tout (La Croix, 11 avril 1958). Là encore, l'on se heurte au refus de publier les rapports officiels.

De par les dispositions de l'art. 30 du Code Pénal, l'autorité préfectorale peut saisir la livraison complète d'un numéro d'un journal, préventivement à toute action. Si la justice ordinaire ne qualifie pas pénalement la cause de la saisie, alors qu'intervient nécessairement, dès lors, la notion de "voie de fait" administratif, néanmoins nulle indemnisation n'est possible. L'administration est donc armée d'un moyen imparable dont elle use discrétionnairement contre la liberté de presse et d'opinion, pourtant garanties respectivement par la loi de 1881 et les textes constitutionnels et la Déclaration des Drois de l'homme, hélas ! très platonique de fait.

La politique gouvernementale à l'égard de la jeunesse est non moins menaçante. 21.000 sursis de service militaire ont été retirés à des étudiants ; le doctorat devient inaccessible aux garçons et menace de devenir l'apanage du sexe faible ; en revanche, les sursis mystérieux octroyés aux non-étudiants, ne sont pas touchés.

C'est que les étudiants, eux aussi, sont "suspects" dans leur ensemble. "L'air du régiment est plus sain que celui du Quartier Latin", déclara bravement le ministre de la guerre en 1958 ! En regard de ces faits concernant les étudiants, l'on voit le gouvernement attiser bien étrangement certains scandales de jeunesse : affaires des "Blousons Noirs", etc... Le moindre délit d'adolescence est évoqué à la radio. Tout naturellement, le gouvernement décide, en "bon père de famille" ; le paternalisme redevient up to date, que des "Maisons de Jeunes" seront créées. De là aux "Jeunesses du Général" il n'y a qu'un pas très franchissable !

Paris vit dans une atmosphère de complots et de cabales. L'opinion publique, alanguie depuis beau temps est de plus en plus abasourdie par les alternatives de grandiloquence et de verbalisme morbide du régime et du récit de potins et de faits divers. Peter Townsend et ses amours, Brigitte Bardot et ses moues, sans parler des "spoutnik" et autres "Lunik" sont devenus des moyens de gouvernement. L'opinion publique que l'on anesthésie jour après jour croule sous les amusements.

Déplaire au Régime est maintenant le plus grand de tous les crimes en une France qui évoque la Rome de la décadence, sinon Byzance. L'inquiétude est générale chez les gens encore tant soit peu attachés à la notion de justice sociale et individuelle, quotidiennement bafouée.

En Bretagne, nous avons tout à craindre, d'un régime dangereux pour les gens en disgrâce, et Dieu sait si nous sommes disgraciés depuis longtemps. Nous avons connu nombre de dénis de justice de la part de l'Etat parisien ; il nous en faut redouter de pires et bientôt peut-être, les derniers protestataires bretons seront-ils réduits à l'impuissance...

LES ELECTIONS BRITANNIQUES.

-LES PAYS CELTIQUES-

La presse a donné à grand fracas et avec son excès coutumier, les détails des élections Britanniques. Chacun a pu s'en informer et en tirer les conclusions qui s'imposent. Nous n'insisterons pas sur ce sujet, mais nous envisagerons l'aspect qui doit nous intéresser le plus en Bretagne et que la presse a laissé dans l'ombre : les résultats des pays celtiques.

Nous parlerons, tout d'abord, du pays de Galles -Cymru-. C'est avec anxiété que nous avons tous suivi les efforts pré-électorales du Plaid Cymru, efforts remarquables, eu égard à la disproportion des moyens mis en oeuvre. Celui-ci a remporté 77.512 suffrages, alors qu'il en avait recueilli 50.026 en 1955, ce qui représente une plus-value de 55% encore que le comparable par circonscription où des candidats furent présentés aux 2 votations, soit de 13 % (5.454). En regard du comparable global, le Plaid Cymru regroupe 8,3 % des suffrages et 4,34 % de l'absolu (1.774.008 électeurs). Ces chiffres sont considérables car voter Plaid Cymru, c'était perdre sa voix ; cela suppose une plus forte opinion favorable votant "utile". Plaid Cymru est désormais consacré minoritaire d'avenir.

Est-ce à dire que nos compatriotes insulaires aient découvert leur "vocation", certes non ! et je vois mal le gain que fera la cause bretonne, lorsque des députés bretonnants siégeront à Westminster ; il y a toutefois là une démonstration de force encourageante en cette "Grande Bretagne" où l'on cherche avant tout à voter "utile", surtout lorsque l'on sait les manoeuvres de Londres pour freiner le Plaid Cymru, allant jusqu'aux mesures psychologiques telles que libérer le drapeau gallois de l'estampille royale.

Ce n'est pas sans un certain sentiment d'enthousiasme que j'avais appris que sur les quelque 20 candidats, il y avait 7 poètes bretonnants.... Qu'il me suffise de présenter mes félicitations et celles de tous mes camarades au Révérend Tydyr Jones qui remporta 7.293 voix à Cærnarvon.

J'observe qu'en Cymru, l'on a voté communiste plus qu'ailleurs et que l'on a élu 27 travaillistes ; en cela, comme en Ecosse, les pays celtiques sont "à gauche" ; en outre, les deux élus libéraux confirment un non conformisme résolu. 7 tories (conservateurs) bouclent le peloton. Observons aussi que sur les résultats, la formule "No change" a été le leit motiv, à l'exception de Swansea West qui a connu une victoire "torie".

Ce qui vaut pour le Cymry vaut en Ecosse. Les élections y furent "triangulaires" du fait de l'enracinement Whig (libéral). 29 anti-socialistes, dont 23 tories, n'ont pas empêché 37 travaillistes d'être élus. Aberdeen, Stirling, Hamilton et Kinrossand-Perth eurent leurs candidats celtisants, totalisant près de 13.000 voix.

L'Ulster est un fait particulier. A l'instar de l'Algérie, l'on y vote unioniste comme un seul homme -12 candidats sur 12 sont unionistes - ; les élections n'y ont pas une grande signification démocratique. Toutefois, la perte moyenne de 55% environ des voix Sin Fein ne va pas sans poser une question : Nos amis Sin Fein

répondent-ils à toutes les questions sociales et historiques du problème irlandais ? Il semble que la propagande orangiste, pro-anglaise, ait marqué le pas sur eux ; il y a là sans doute un réexamen tactique à faire. Ils ont la raison pour eux, sans doute, et nous sommes à leurs côtés moralement. Toutefois, il semble que leur dialectique se soit quelque peu émoussée et qu'il soit nécessaire qu'ils serrent de plus près les inquiétudes sociales et y répondent pertinemment. Il importe toutefois de dire que cet échec est le fait essentiel d'un scrutin anormal, sinon truqué.

La Cornouailles si bretonne évoque notre Bretagne d'il y a 60 ans. Le celtisme y est encore le fait d'une très rare élite, l'échiquier politique y est le terne Royaume d'un conservatisme bien accroché.

Je ne saurais conclure ce panorama électoral que ne fit pas la grande presse autrement qu'en me félicitant avec tous ceux qui voient l'avenir du celtisme comme une grande perspective humaniste. Les celtes font la preuve que chez eux, un certain levain de Devenir fermente.

G. T.

S K O L O B E R

Cours de Bretons par correspondance gratuits.

30 ans d'expériences

=Mlle GOURLAOUENN, rue de la Corderie, DOUARNENEZ (BRETAGNE).

H O L L A B O U R É V I T B R E I Z H

S O U S C R I P T I O N

Nous lançons un appel à tous ceux qui éprouvent quelque intérêt pour cette publication. Tous ceux qui approuvent sa formule, ses idées, sont invités à répondre à cet appel très pressant. Nous vous demandons d'adresser votre souscription, même très modeste, pour que puisse se poursuivre, s'amplifier et s'améliorer l'effort novateur d'information sociale, culturelle et politique bretonne que nous avons entrepris.

Un certain nombre d'abonnés ne sont pas à jour et n'ont pas réglé leur abonnement, alors qu'ils nous manifestent néanmoins leurs encouragements. Nous en appelons à leur générosité et leur sens du concret contre leur négligence.

Si vous désirez que cette publication continue, soutenez concrètement notre effort.

Adressez vos mandats, virements de chèques postaux à :
Gérard TOUBLANC, Crédit Lyonnais, Compte 56.412 J. Agence A. F. 431

H O R Y E Z H

Une revue philologique et linguistique
entièrement rédigée
en breton.

DEMISSION DE MICHEL RAOULT

Notre camarade Michel RAOULT, nommé directeur d'école près d'Auray, a dû renoncer à ses fonctions de secrétaire de "Labour".

Michel RAOULT est l'un des fondateurs de "LABOUR - DISPAC'H" qu'il continue à soutenir. Par son travail et les efforts de toute nature qu'il y a accomplis, il a contribué largement à donner son visage à cet organe qui entrera bientôt dans sa troisième année.

-NOTE DE LA DIRECTION-

La "Convention malouine" qui assume la direction politique de "Labour Dispac'h" réaffirme la parfaite et totale indépendance de notre organe de presse. Toute affirmation contraire ne saurait procéder que de la malveillance d'adversaires politiques, et en aucun cas, les opinions professées par tel ou tel de nos collaborateurs ne sauraient contredire ce principe.

L'AFFAIRE GOURLET

"Justice doit être plus esmue
d'absoudre que de châtier"

Coutume de Bretagne.

-La publication par "LABOUR" d'un texte relatant l'affaire GOURLET, nous a valu un nombreux courrier auquel il nous est difficile de répondre individuellement.

Il est certain qu'il y a là un problème aux multiples aspects qu'en aucun cas, nous ne saurions passer sous silence, sous peine de forfaire à notre engagement d'aborder avec franchise les problèmes et d'écrire ce que pensent les bratons.

Depuis notre information de juin-juillet, est survenu un fait nouveau : la condamnation de GOURLET à cinq ans de réclusion par "le Tribunal permanent des forces armées de Paris", donnant ainsi tout son poids à l'affaire, et il est lourd.

Dans l'information que nous donnions, il était rappelé que "les rédacteurs de "LABOUR" n'avaient pas encore "l'âge de raison" à l'époque des faits" ; nous nous placions, et uniquement sous l'angle des exigences de la justice, dans le strict aspect humain du problème, en aucun cas, nous n'aurions à nous déjuger. Des camarades nous ont dit et écrit que "si nous avions connu les faits, nous les aurions désapprouvés". C'est possible. D'éminentes personnalités, dont l'autorité n'est pas douteuse, sont catégoriques: "L'affaire GOURLET n'a absolument rien eu² voir avec l'action bretonne, et à aucun moment". Nous n'en doutons pas; nous acceptons l'affirmation plusieurs fois répétée par des lecteurs selon laquelle "si vous étiez traîné en justice, vous pouvez être certains que les amis de GOURLET n'auraient rien fait de tel et que s'ils s'étaient manifestés dans les colonnes de "Rivarol", cela n'aurait pas eu d'autre but que de se féliciter de voir ces intellectuels dévoyés enfin remis à leur place".

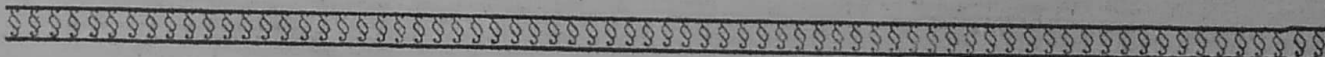
Nous avons un idéal de justice, nous considérons cette notion comme la première des vertus sociales ; nous estimons donc logiquement qu'elle doit s'appliquer à tous les peuples, qu'ils

fussent bretons ou algériens, et à tous les hommes, peu importe qu'ils soient nos amis ou qu'ils aient en tête de nous expédier dans quelque "camp d'internement administratif" à la première occasion. Or GOURLET est jeté dans la réclusion par une justice d'exception, dont la simple notion exceptive est l'antithèse de la Justice au sens où l'entendaient Montesquieu et la Chalotais. Il est jugé par des soldats qui sont donc parties et juges à la fois, et de surcroît les représentants de l'armée qui pacifie l'Algérie....

Qu'importe les faits et leur gravité, je désapprouverais que l'on jugeât de la sorte mon propre assassin. Et si ce n'est pour le condamné, c'est pour la notion même de justice que je prends fait et cause.

L'on m'a dit : "Vous auriez dû vous méfier d'une campagne déclenchée par un médiocre folliculaire fasciste sans audience..". Je ne regrette rien. Un malheureux dont la femme élève tristement trois enfants dans la pauvreté. Une justice s'attribuant la clémence en corollaire de sa force, ainsi que le conseillaient Saint-Yves et les rédacteurs bretons, aurait pu sans dommage absoudre et renvoyer GOURLET à la pêche côtière dont le détournait la fièvre de ses 18 ans que l'on châtie maintenant Je n'hésite pas à le dire bien que l'on m'ait conseillé "par prudence de ne pas me mettre dans le cas d'être poursuivi pour avoir critiqué une décision de justice alors que c'est interdit... et que nous ne connaissons pas le fond!"

Gérard TOUBLANC



LABOUR - DISPATCH

et la LETTRE SOCIALO-SYNDICALISTE
BRETONNE

organiseront une Journée sur le thème de la POLITIQUE BRETONNE, à Rennes, en décembre.

Les invitations seront adressées en fin de Novembre.

— "La Lettre Socialo-Syndicaliste bretonne" que dirige notre camarade Y.M. BIGET est jointe à ce numéro. Vous y trouverez toutes les informations concernant l'action de nos amis nantais, notamment l'accord par lequel nos collaborateurs nantais et le M.O.B. du pays de Nantes ont décidé de mettre en commun leurs moyens d'action en faveur de l'unité de la Bretagne.



Les Dites & Les Dites

COARER DRUIDE KALONDAN

Notre très grand ami, le druide KALONDAN, s'est vu décerner par l'Académie française, le prix Villey, prix décerné tous les trois ans à un écrivain aveugle.

Ce n'est, certes pas, parce qu'un homme reçoit un ruban rouge ou quelque patte de lapin made in Paris qu'il s'élève dans notre estime, et ce prix n'ajoute rien à la valeur de Coarer KALONDAN ; il a bien d'autres titres à notre respect, voire notre admiration.

L'oeuvre littéraire de Coarer KALONDAN est vaste, depuis "Les Aventures du Roi Baco", "Clisson" jusqu'aux poèmes publiés de ci, de là, et plus particulièrement dans la Revue du Gorsedd des bardes de Bretagne "An Tribann", "l'Opera Omnia". Coarer est vaste et original, riche d'une érudition celtique hors pair et d'une sensibilité admirable.

Le culte du passé ancestral druidique est la source fondamentale de son inspiration et c'est là que nous découvrons un aspect capital de la personnalité du poète; nommé barde en 1932, il devint druide du Poelgor en 1954. Du Gorsedd romantique et perpétuellement en quête de rencontre avec le lointain passé, il est la figure la plus belle peut-être, le barde aveugle des anciens âges bretons dont la vie intérieure est grande comme la mer.

Coarer KALONDAN, s'il est l'érudit, l'esthète et le poète de l'antiquité celtique, est aussi notre contemporain jovial et très vivant, nourri de la sève du terroir nantais qui le vit naître et dont provient sa souche maternelle, mais par ses pères, il est bas breton et brestois. Le pays vivant, la poésie rustique, l'intense déclamation d'une paysannerie avide de beau, sont la deuxième source de son inspiration. Il a hérité sans conteste des paysans qui sculptaient leurs cuillères, leurs sabots et leurs calvaires, et qui légèrent à notre jeunesse les chants du Barzaz Breiz.

Coarer KALONDAN, celtisant en renom, journaliste distingué de langue bretonne, n'a jamais vu le breton écrit... Né Place Saint-Pierre, à Nantes, le 14 juillet 1909, ses yeux commençaient à mourir dès l'âge de la "deuxième" ; il dut renoncer à ses études et à l'Université. Il apprit le breton du druide Kergrist, alors qu'il était déjà aveugle. Il n'a pas contemplé grand chose de cette vie, et cependant la vision qu'il a de toute chose, la connaissance parfaite dont il prodigue les richesses révèlent un sens supérieur d'intuition et de divination qui nous le font aimer un peu plus.

La hauteur de vue et la générosité qui n'ont d'égale que sa parfaite et lucide documentation, avec laquelle il aborde les problèmes les plus humains et modernes font de lui un penseur de la Politique et de la Bretagne contemporaine.

L'on dit bien souvent que "Nul n'est prophète en son pays";

cependant Coarer KALONDAN a su faire mentir le proverbe ; nul ne réserve sa sympathie et son attention lorsque les ondes, la presse, voire les moyens de la conférence publique, apportent l'expression de sa pensée ou de sa poésie en cette Nantes qu'il aura contribué à maintenir première ville bretonne.

AR GOURC'HI

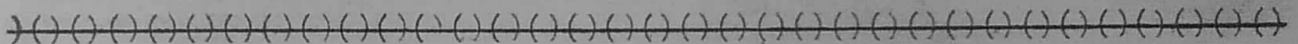
Nota Bene.- Il nous faut exprimer notre reconnaissance au grand druide de Bretagne pour la documentation qu'il a bien voulu nous fournir.

Exposition Jeune Bretagne

"LABOUR-DISPAC'H" organisera, à Rennes, prochainement, une exposition réunissant des jeunes peintres bretons "d'avant-garde."

Alain GUEL, rédacteur artistique de "LABOUR-DISPAC'H", a bien voulu en régler l'organisation.

LE CRUGLET. LANFAINS (Côtes-du-Nord)



"LE GRAND COEUR DE MADAME DE SEVIGNÉ"

-par Jean CHOLEAU

aux éditions Unvaniez Arvor(Vitré)

Jean CHOLEAU, qui est avant tout un économiste de talent, est également un historien de valeur. Archiviste de Vitré, il est l'un des meilleurs de nos spécialistes d'histoire locale.

En publiant "Le grand coeur de Madame de Sévigné", il a fait la preuve qu'à ses qualités d'érudit, il joignait les séductions d'un art d'écrire parfait. Esprit critique, il a disséqué les documents ; il y a recherché la substance de vie et la psychologie des personnages. Sa plume alerte a concentré en un texte dense et parfaitement lisible, d'une élégance mesurée la somme d'une intense et patiente recherche.

Je ne voudrais pas déflorer ce beau livre fort bien illustré. La citation placée en exergue est révélatrice des conclusions auxquelles aboutit l'auteur... "J'ai l'esprit éclairé et le coeur de glace".

Madame de Sévigné fait elle-même un sort à sa réputation usurpée de dame au grand coeur. Ce fut une grand'dame très "brillante" au sens le plus parisien de l'expression qui fut en Bretagne un agent enjuponné du pouvoir royal....

Ce premier petit livre est une grande thèse, résumée à l'usage de l'amateur d'histoire ; il fourmille de renseignements intéressants. Il a le mérite de comporter une critique bibliographique très complète et de n'être pédant à aucun moment. Cet ouvrage mériterait une large diffusion.

Les Revue des Revues

LA BRETAGNE RÉELLE

M. QUATREBOEUF, qui est fasciste et au demeurant un fort triste sire, publiait dans le dernier numéro de son organe de presse qui prétend dolosivement à l'aveu de personnalités bretonnes qui le désavouent formellement, une diatribe comme savent en secréter les feuilles surannées de cette espèce au genre des plus mauvais. Les apostrophes les plus grotesques, le style le plus vulgaire, imité des plus médiocres scribes de "Rivarol" s'y multipliaient, visant nommément, à l'occasion, certaines personnalités qui auraient mérité plus de respect.

Ces sottises élucubrations, publiées en une feuille confidentielle, tirant à 80 exemplaires sur 4 pages, et comptant 20 abonnés à peine, auraient fort bien pu rester sans réponse. L'incident mérite d'être relevé cependant, non par égard pour cette succursale très locale "d'Europe Réelle", qui n'est que la rubrique des potins d'une commère désœuvrée, mais parce que, sous l'anonymat de la signature, notre pourfendeur n'est rien moins qu'un officier des services psychologiques de l'armée française, en tout cas, un officier du cadre de l'armée active stationné en Afrique, le lieutenant Georges PINAULT, un familier de la Phalange française...

Nous sommes étonnés de voir cet officier, fut-il d'origine bretonne, intervenir dans les questions bretonnes et politiques, et de surcroît, par l'organe d'une feuille de cette sorte.

Nous interrogeons donc publiquement sur les conditions dans lesquelles cette action est possible, la Ligue des Droits de l'Homme en étant saisie pour ce que de droit.

G. T.

KAIERIOU AN EMSAVER YAOUANK .

L'expression "Nouvelle Vague" fait l'objet d'un emploi abusif. S'il y a une légitimité dans l'emploi de ce terme, c'est de l'appliquer aux "Kaieriou an Emsaver Yaouank". Un premier numéro de cet organe a été publié en octobre, encore que ne portant pas de date. Ce premier numéro n'est pas un spécimen, il procède du manifeste. La publication bimensuelle de fiches de documentation bretonne est annoncée. Les rédacteurs répudient l'idée de lancer "un journal de plus", voulant faire oeuvre purement documentaire sous la forme coopérative. L'idée est excellente ; nous souhaitons bonne chance aux fondateurs.

— Pour tous renseignements, s'adresser à :

R. DEBROISE 11 Bd. de la Tour d'Auvergne - RENNES.
Abonnement : 300 francs par an à adresser au trésorier :
M. DEBROISE C.C.P. 425 - 13 Rennes.